

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRATIONS: Annonces: la ligne... 20

Les abonnements et les annonces reçues à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, 23 NOVEMBRE, 1879

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Conseil des Ministres Paris, 22 novembre. Le Conseil des ministres s'est occupé aujourd'hui des affaires courantes.

Nominations épiscopales Les nominations épiscopales ne paraîtront pas l'Officiel avant quelques jours.

Mouvement préfectoral Le mouvement préfectoral n'a pas encore été arrêté; il ne paraîtra pas avant la fin de la semaine prochaine.

Tarif des douanes On assure que le gouvernement a décidé de demander aussitôt la rentrée des Chambres la mise à l'ordre du jour du projet sur le tarif des douanes.

La première sous-commission des textes s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Malézieux.

Elle a entendu le rapport de M. Méline sur l'industrie du jute.

La Commission des industries diverses réunie sous la présidence de M. Lebauvy, a adopté les droits inscrits au projet.

Paris, 22 novembre, soir. A la suite de la loi qui a approuvé la prolongation de nos traités de commerce, des démarches ont été faites à Lisbonne en vue de savoir si le gouvernement portugais consentait à maintenir quelques temps encore le régime conventionnel actuellement en vigueur.

Plusieurs députés assurent que le Gouvernement a décidé de demander, dès la rentrée, la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur les tarifs douaniers.

Toulouse, 22 novembre. Le tribunal correctionnel de Toulouse a rendu son jugement dans le procès intenté par le gouvernement au journal l'Echo de la Province, prévenu du délit d'offenses envers le Président de la République.

Le tribunal a condamné M. Paul Farochon, rédacteur en chef et gérant, à 300 francs d'amende; M. J. Bonnet, auteur de l'article, à 300 fr.

DERNIÈRE HEURE

L'impératrice Eugénie Madrid, 23 novembre. L'impératrice Eugénie est arrivée à Madrid.

Le procès du « Gaulois » Le Gaulois dit, ce matin, que le gérant du Gaulois et son rédacteur en chef ont comparu hier devant le juge d'instruction.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

M. de Saint-Vallier à Vauxin Vieux, 22 novembre. D'après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Après des avis autorisés qui arrivent de Berlin, le gouvernement français n'aurait qu'à être satisfait du résultat du voyage de M. le comte de Saint-Vallier à Vauxin.

Il se confirme que M. Ferry fera, à la rentrée des Chambres, une interpellation au sujet de l'affaire des frères d'Alais.

LETRE DE PARIS

de notre Correspondant particulier

La lettre adressée par M. Gent aux journaux, n'apprend en réalité rien de nouveau au public, sinon que son auteur ayant émis au ministère de la marine comme gouverneur de la Martinique, a cessé d'être député.

On attendait que l'on sache si M. Gent se représentera à Orange, ce qui paraît d'ailleurs assez probable, voici que M. Humbert entreprend dans cette circonscription une campagne en faveur de l'amnistie plénière, qui ne laisse aucun doute sur ses projets de candidature.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

Les amis de M. Humbert paraissent en tout cas convaincus qu'il l'emportera sur son concurrent républicain qui qu'il soit, et naturellement ils vont ne rien épargner dans ce but.

le Conseil des ministres tenu ce matin à l'Élysée, pouvait bien avoir décidé d'extraordinaire. On s'accordait à penser, après l'article que la République française d'aujourd'hui consacre à la manifestation légitimiste de Chalans, que le gouvernement avait résolu de ne pas s'émouvoir autrement de cette manifestation et de ne pas poursuivre les auteurs, d'autant plus que tout s'était passé dans une réunion privée, et que la preuve de complicité dans la publication de l'adresse au comte de Chambord amènerait une foule de complications qu'il convenait d'éviter dans un intérêt d'apaisement général.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

On n'est trahi que par les siens. Le National prétend qu'il n'a pu trouver aujourd'hui, au ministère de l'intérieur, aucun employé qui pût le renseigner sur les causes de l'expulsion de deux citoyens italiens.

Comme vous avez pu le voir par les résultats des dernières bourses, les cours de nos rentes continuent à se raffermir; la bourse de la semaine dernière est déjà presque oubliée. L'argent est de reste très abondant et la mesure que vient de prendre le ministre des finances, mesure relative au remboursement par anticipation du solde des bons du Trésor à échéance de 1880, en mettant 75 millions à la disposition du marché, est considérée comme devant lui fournir les moyens de retrouver entièrement son équilibre.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la liquidation de fin novembre s'opèrera facilement. Toutefois, on ne saurait trop le répéter, il faut que la spéculation se défende contre de nouveaux entraînements. Nous touchons à la fin de l'année et les besoins d'argent auxquels il faut s'attendre, commandent de tous les côtés la réserve la plus grande.

Le Gaulois, ce matin, et le Pays, ce soir, nous donnent le compte-rendu détaillé d'une entrevue de l'impératrice Eugénie et du prince Napoléon. Cette entrevue, qui a eu lieu hier, à l'hôtel de Monchy, est l'objet de commentaires trop nombreux et surtout trop divers, pour que j'y insiste; mais il m'est impossible de ne pas constater que la démarche du prince a produit une vive sensation dans le monde bouabriste. C'est bien le prince Napoléon qui, en apprenant l'arrivée de l'impératrice, a fait demander à quelle heure il pourrait être reçu.

On ajoute que, s'il s'est présenté seul, c'est qu'il n'a pas eu le temps de prévenir

ses fils; à ce sujet il a exprimé ses regrets à l'impératrice qui lui a répondu: Si je repasse par la France, je verrai vos fils avec plaisir.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

On n'est trahi que par les siens. Le National prétend qu'il n'a pu trouver aujourd'hui, au ministère de l'intérieur, aucun employé qui pût le renseigner sur les causes de l'expulsion de deux citoyens italiens.

Comme vous avez pu le voir par les résultats des dernières bourses, les cours de nos rentes continuent à se raffermir; la bourse de la semaine dernière est déjà presque oubliée. L'argent est de reste très abondant et la mesure que vient de prendre le ministre des finances, mesure relative au remboursement par anticipation du solde des bons du Trésor à échéance de 1880, en mettant 75 millions à la disposition du marché, est considérée comme devant lui fournir les moyens de retrouver entièrement son équilibre.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la liquidation de fin novembre s'opèrera facilement. Toutefois, on ne saurait trop le répéter, il faut que la spéculation se défende contre de nouveaux entraînements. Nous touchons à la fin de l'année et les besoins d'argent auxquels il faut s'attendre, commandent de tous les côtés la réserve la plus grande.

Le Gaulois, ce matin, et le Pays, ce soir, nous donnent le compte-rendu détaillé d'une entrevue de l'impératrice Eugénie et du prince Napoléon. Cette entrevue, qui a eu lieu hier, à l'hôtel de Monchy, est l'objet de commentaires trop nombreux et surtout trop divers, pour que j'y insiste; mais il m'est impossible de ne pas constater que la démarche du prince a produit une vive sensation dans le monde bouabriste. C'est bien le prince Napoléon qui, en apprenant l'arrivée de l'impératrice, a fait demander à quelle heure il pourrait être reçu.

On ajoute que, s'il s'est présenté seul, c'est qu'il n'a pas eu le temps de prévenir

ses fils; à ce sujet il a exprimé ses regrets à l'impératrice qui lui a répondu: Si je repasse par la France, je verrai vos fils avec plaisir.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

sa part, cette restauration des choses en Jésus-Christ dont elle a fait sa devise et l'objet de ses vœux: *Instaurare omnia in Christo*.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

On n'est trahi que par les siens. Le National prétend qu'il n'a pu trouver aujourd'hui, au ministère de l'intérieur, aucun employé qui pût le renseigner sur les causes de l'expulsion de deux citoyens italiens.

Comme vous avez pu le voir par les résultats des dernières bourses, les cours de nos rentes continuent à se raffermir; la bourse de la semaine dernière est déjà presque oubliée. L'argent est de reste très abondant et la mesure que vient de prendre le ministre des finances, mesure relative au remboursement par anticipation du solde des bons du Trésor à échéance de 1880, en mettant 75 millions à la disposition du marché, est considérée comme devant lui fournir les moyens de retrouver entièrement son équilibre.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la liquidation de fin novembre s'opèrera facilement. Toutefois, on ne saurait trop le répéter, il faut que la spéculation se défende contre de nouveaux entraînements. Nous touchons à la fin de l'année et les besoins d'argent auxquels il faut s'attendre, commandent de tous les côtés la réserve la plus grande.

Le Gaulois, ce matin, et le Pays, ce soir, nous donnent le compte-rendu détaillé d'une entrevue de l'impératrice Eugénie et du prince Napoléon. Cette entrevue, qui a eu lieu hier, à l'hôtel de Monchy, est l'objet de commentaires trop nombreux et surtout trop divers, pour que j'y insiste; mais il m'est impossible de ne pas constater que la démarche du prince a produit une vive sensation dans le monde bouabriste. C'est bien le prince Napoléon qui, en apprenant l'arrivée de l'impératrice, a fait demander à quelle heure il pourrait être reçu.

On ajoute que, s'il s'est présenté seul, c'est qu'il n'a pas eu le temps de prévenir

ses fils; à ce sujet il a exprimé ses regrets à l'impératrice qui lui a répondu: Si je repasse par la France, je verrai vos fils avec plaisir.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

qu'il est une leçon pour les catholiques français, qui ne le prendront pas. On bien voir par l'accueil chaleureux que le d'office a fait à la parole de M. Verpeien, qu'elle méritait à tous égards, venant d'un cœur généreux comme le sien, sortant d'une bouche éloquentes comme la sienne.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

On n'est trahi que par les siens. Le National prétend qu'il n'a pu trouver aujourd'hui, au ministère de l'intérieur, aucun employé qui pût le renseigner sur les causes de l'expulsion de deux citoyens italiens.

Comme vous avez pu le voir par les résultats des dernières bourses, les cours de nos rentes continuent à se raffermir; la bourse de la semaine dernière est déjà presque oubliée. L'argent est de reste très abondant et la mesure que vient de prendre le ministre des finances, mesure relative au remboursement par anticipation du solde des bons du Trésor à échéance de 1880, en mettant 75 millions à la disposition du marché, est considérée comme devant lui fournir les moyens de retrouver entièrement son équilibre.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la liquidation de fin novembre s'opèrera facilement. Toutefois, on ne saurait trop le répéter, il faut que la spéculation se défende contre de nouveaux entraînements. Nous touchons à la fin de l'année et les besoins d'argent auxquels il faut s'attendre, commandent de tous les côtés la réserve la plus grande.

Le Gaulois, ce matin, et le Pays, ce soir, nous donnent le compte-rendu détaillé d'une entrevue de l'impératrice Eugénie et du prince Napoléon. Cette entrevue, qui a eu lieu hier, à l'hôtel de Monchy, est l'objet de commentaires trop nombreux et surtout trop divers, pour que j'y insiste; mais il m'est impossible de ne pas constater que la démarche du prince a produit une vive sensation dans le monde bouabriste. C'est bien le prince Napoléon qui, en apprenant l'arrivée de l'impératrice, a fait demander à quelle heure il pourrait être reçu.

On ajoute que, s'il s'est présenté seul, c'est qu'il n'a pas eu le temps de prévenir

ses fils; à ce sujet il a exprimé ses regrets à l'impératrice qui lui a répondu: Si je repasse par la France, je verrai vos fils avec plaisir.

On assure que dans le Conseil, tenu ce matin, à l'Élysée, M. Lepère a soumis à la signature du président de la République, le décret nommant le successeur de Mgr de la Fourd'Auvergne, archevêque de Bourges. Ce décret, ajoute-t-on paraîtra demain au Journal Officiel.

Si l'on en croit le National, M. Waddington aurait communiqué à ses collègues les dernières dépêches concernant les affaires extérieures. Ces dépêches seraient pacifiques. M. de Saint-Vallier aurait été parfaitement accueilli à Vauxin par le prince de Bismarck, qui lui aurait dit que rien n'avait été fait, à Vienne, contre les intérêts de la France, et que, d'ailleurs, les conventions conclues entre le gouvernement d'Autriche et d'Allemagne ne stipulaient aucune garantie réciproque touchant l'intégrité du territoire des deux parties contractantes.

feuilleton du Journal de Roubaix

DU 2 4 NOVEMBRE

— 39 —

LE NEVEU du CHANOINE

PREMIÈRE PARTIE

XI

— J'ai fait litière de mon amour-propre reprit Max, j'ai écrit à votre oncle — dont je connaissais la profonde antipathie — je lui disais, qu'un jugement de séparation de biens auquel je ne ferais pas la moindre résistance pouvait supprimer toute confusion d'intérêts entre nous... et qu'ainsi, il se trouverait en face de sa nièce, en face du vieux château de famille sur le point d'être licité et de tomber aux mains de l'usurier.

— Je m'attendais à une humiliation inutile je craignais de me heurter à un cœur hostile et fermé. Comme Moïse, je frappais le rocher... et, comme lui, j'en ai fait jaillir une source, une source de générosité et d'affection.

— Je m'explique, dit alors Sabine, pourquoi vous paraissiez si ému en voyant l'oncle Christian le soir de la battue.

— Ému sans doute, mais horriblement agité aussi.

passer sans laisser après elles un trouble profond.

— Une dénonciation anonyme ! que voulez-vous dire, Max ?

— Ah ! c'est que je ne vous avais jamais parlé...

Il tira de sa poche un morceau de papier sur lequel couraient quelques lignes d'une écriture difforme évidemment contrefaite, et il le tendit à Mme d'Onfroy. Pendant qu'elle le lisait, une ardente rougeur couvrait son visage.

— On vous a adressé cela Max ?

— Oui... par Martinac... le jour de la battue.

— Et qu'avez-vous fait mon ami ?

— Mais... j'ai fait pirouetter mon cheval et j'ai continué la chasse.

— Vous avez fait cela ? C'est bien ! murmura Sabine dont la voix s'était légèrement attendrie.

— Ce n'est ni bien ni mal... c'est simplement naturel.

Il s'arrêtaient une seconde fois. Le petit Bernard qui papillonnait en avant, vint alors se mettre entre eux deux, charmant trait-d'union suspendu à leurs mains. Il y eut un silence assez long, où la jeune femme parut savourer cette première et suave sensation du bonheur domestique. Puis elle se remit en marche en secouant la tête comme si elle venait de toucher à un fruit désormais hors de son atteinte. Soudain, par un retour brusque, elle jeta ses bras autour de son mari et pleura silencieusement sur sa poitrine.

de douleur et d'indignation contre lui-même monta tout à coup et se brisa en un sanglot qui lui put à peine comprimer. Réveillé en sursaut, son honnêteté flamboyait à ses yeux, pareille à l'archange qui met le pied sur le dragon. Il se vit, lâche malfaiteur, faisant irruption au milieu de ce bonheur inespérément retrouvé et jetant sa torche d'incendiaire au sein de cet intérieur désormais tranquille... Alors, se tenant aux troncs des arbres, il se releva... Il prit sa tête à deux mains, et courut vers le château, tout d'un trait, comme un blessé qui perdit son sang.

Le métayer Eléazar, qui le vit passer ainsi, le suivit d'un regard hébété. Jamais depuis on n'a pu le convaincre que le veuve du chanoine n'avait pas été un bouci fol (un peu fou).

Claude alla droit à la chambre de son oncle qu'il ouvrit d'un geste violent.

— Nous partons ! mon oncle.

— Non, mon enfant, demain seulement, c'est convenu.

— Non, non, à l'instant même...

— Sans prendre congé ?

— Sans prendre congé.

— Mais...

— Mon oncle, interrompit Claude en saisissant le bras du vieillard, tenez-vous à ce que je devienne fou ou criminel ?

Le chanoine Ravasson ne dit plus un mot. Il regarda son neveu, l'horrible altération de ses traits le frappa. Soudainement, il s'assit à une table. Jamais un mensonge n'était tombé de ses lèvres ou de sa plume.

Mon neveu, qui était fort souffrant depuis quelques jours, sans l'avouer suivait sa habitude, vient d'être pris d'un malaise si subit, qu'il pourrait bien être le prétexte d'une maladie. Cette circonstance décide mon départ immédiat. Pour moi comme pour vous, il vaut mieux qu'il ne soit pas malade dans ce château déjà tant attristé par les derniers moments de votre oncle.

Plus que jamais, croyez à mes sentiments paternels de père et d'oncle.

Ces lignes écrites, le chanoine appela du côté des écuries.

Une voix enrouée répondit.

— Tes chevaux ont-ils mangé leur avoine, Blaise ? cria l'abbé Ravasson.

— Non, monsieur le chanoine.

— Eh bien ! s'en passeront-ils. Attelle, nous partons à l'instant même.

— Dix minutes après — ô cruelle ironie du hasard — tournait vis-à-vis du perron un landau de louage, le même qui berçait quinze jours auparavant la réverie de Sabine, le même qui l'avant-veille avait amené le pauvre mourant de Cannes. Les mêmes petits chevaux fleur-de-pecher tenaient sur leurs colliers poudreux, le même cocher faisait claquer son fouet, invulnérable aux émotions, sous son épaisse et vulgaire nature. En vérité, il lui importait fort peu, le brave homme, que ce fût un rêve de femme, une inévitabilité de mourant, ou un désespoir d'amour qui cheminaient au trot régulier de son attelage.

l'extrême pâleur de Claude.

— Oui, mon ami, ferme les glaces.

Pendant que le cocher s'organisait à grand-peine les écuries, mats de loupes des glaces de sa voiture, Claude restait exposé aux regards brutalement curieux des servantes et des valets de ferme. Enfin le landau s'ébranla. Il était temps... le neveu du chanoine tomba assisôt renversé en travers des vieux coussins. Il se tordait dans une crise effrayante. Tandis, tenant les bras dans le vide, il appelait Sabine avec des emportements de passion furieuse; tantôt il